

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ST-ÉMILE-DE-SUFFOLK

Procès-verbal de la séance ordinaire du 09 juin 2014 du conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk, tenue ce lundi 9 juin 2014 à 20h00, à la salle municipale de Saint-Émile-de-Suffolk, Québec, à laquelle sont présents :

*Mesdames Louise Boudreault, Huguette St-Amand,
Messieurs Pierré Bérubé, Serge Morin, M. Bisson et M. Jacques Proulx*

Formant quorum et siégeant sous la présidence du maire, Monsieur Hugo Desormeaux.

L'agente de bureau, Madame Sylvie Désilets, est aussi présente.

14-06-140

MOMENT DE RÉFLEXION

Le conseiller Serge Morin dicte le moment de réflexion suivant : « Le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk s'engage à agir avec honnêteté et justice dans le respect de la loi et du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de St-Émile-de-Suffolk. »

14-06-141

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après avoir dûment constaté le quorum, M. le maire déclare la présente séance ouverte.

14-06-142

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1. Moment de réflexion*
- 2. Ouverture de la séance*
- 3. Adoption de l'ordre du jour*
- 4. Période de questions*
- 5. Assermentation de Monsieur Jacques Proulx*
- 6. Adoption des procès-verbaux*
- 7. Finances*
- 8. Dépôt du suivi du rapport budgétaire au 30 avril 2014*
- 9. Création d'un fonds de petite caisse*
- 10. Résolution d'embellissement de la communauté*
- 11. Résolution de paiement d'honoraires professionnels*
- 12. Résolution de paiement du premier versement pour les services de la sûreté du Québec*
- 13. Résolution nommant une directrice générale adjointe*
- 14. Résolution modifiant le calendrier de paie des employés municipaux*
- 15. Autorisation de signature- offre d'achat par les municipalités de Namur et de St-Émile-de-Suffolk pour une partie du lot 4 675 105 pour la construction d'une caserne commune*
- 16. Octroi de vente pour les camions et rétrocaveuse*
- 17. Résolution autorisant des frais de déplacement*

18. Résolution d'embauche de Madame Catherine Sicotte au poste d'animatrice-coordonnatrice du camp de jour 2014
19. Résolution d'embauche de Madame Virginie Sicotte au poste d'animatrice du camp de jour 2014
20. Résolution d'embauche de l'animatrice pour le club Tiguidou
21. Période de questions
22. Ajournement de la séance

Il est résolu sur proposition de Monsieur le conseiller Serge Morin, appuyé par Madame la conseillère Louise Boudreault, que le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk adopte l'ordre du jour décrit ci-dessus.

Adoptée unanimement

14-06-143

PÉRIODE DE QUESTIONS

M. le maire invite l'assistance à formuler ses questions au conseil municipal.

14-06-144

ASSERMENTATION DE MONSIEUR JACQUES PROULX

«Je, Jacques Proulx, déclare sous serment que j'exercerai mes fonctions de conseiller avec honnêteté et justice dans le respect de la loi et du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de St-Émile-de-Suffolk et que je m'engage à respecter les règles de ce code applicables après la fin de mon mandat.»

Et j'ai signé : _____
Jacques Proulx

ASSERMENTÉ DEVANT MOI, CE 9^E JOUR DU MOIS DE JUIN 2014.

Sylvie Désilets
Secrétaire d'élection

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SESSIONS DU MOIS DE MAI 2014

14-06-145

Il est résolu sur proposition de M. le conseiller Pierre Bérubé, appuyé par Monsieur le conseiller Serge Morin que le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk adopte les procès-verbaux avec corrections de la session du 5

mai 2014 du conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk dont les séances se sont tenues les 5 et 10 mai 2014.

Adoptée unanimement

14-06-146

FINANCES

Recettes du mois de mai 2014

Un état des recettes du mois de mai 2014 au montant de 18 943.46 \$ est déposé au conseil municipal.

Comptes à payer

Il est résolu sur proposition de M. le conseiller Serge Morin, appuyé par Madame la conseillère Huguette St-Amand que le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk accepte les comptes à payer du mois de mai 2014 pour un montant total de 75 439.94\$ réparti de la façon suivante :

- Comptes à payer : chèque n° 1200 au chèque n° 1252. Le montant total des chèques pour le mois de mai 2014 s'élève à 75 854.47\$;

Adoptée unanimement

14-06-147

DÉPÔT DU SUIVI DU RAPPORT BUDGÉTAIRE AU 30 AVRIL 2014

Conformément à la loi, la directrice générale par intérim dépose à chaque membre du conseil un rapport budgétaire intérimaire démontrant l'état des revenus, dépenses et affectations pour la période du 1^{er} janvier 2014 au 30 avril 2014 en comparaison avec le budget dûment adopté par le conseil municipal.

Adoptée unanimement

14-06-148

CRÉATION D'UN FONDS DE PETITE CAISSE

Il est résolu sur proposition de M. le conseiller Pierre Bérubé, appuyé par Madame la conseillère Louise Boudreault que le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk autorise la création d'un fonds de petite caisse d'un montant maximum de 100\$ qui servira au remboursement de certains déboursés effectués par les employés des différents services municipaux.

Il est également résolu que la gestion de cette caisse sera effectuée uniquement par la direction générale.

Adoptée unanimement

14-06-149

RÉSOLUTION D'EMBELLISSEMENT DE LA COMMUNAUTÉ

Considérant que la municipalité a à cœur l'embellissement de sa communauté;

Considérant que la Journée de l'environnement a permis de vendre des lilas à plusieurs citoyens;

Considérant que la municipalité désire appuyer de façon concrète cet effort de valorisation et d'embellissement;

En conséquence, il est résolu sur proposition de M. le conseiller Serge Morin, appuyé par Madame la conseillère Huguette St-Amand que le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk procède à l'achat de 19 lilas, au montant de 285.00\$ (taxes en sus) afin d'embellir la communauté.

Il est également résolu que le conseil municipal et la direction générale s'assureront de cibler les endroits de plantation afin de faire exécuter lesdits travaux en régie.

Adoptée unanimement

14-06-150

RÉSOLUTION DE PAIEMENT D'HONORAIRES PROFESSIONNELS

Il est résolu sur proposition de Monsieur le conseiller Michel Bisson, appuyé par Monsieur le conseiller Pierre Bérubé que le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk autorise le paiement à la firme Servitech au montant de 3 486.72\$, taxes en sus, relativement à la tenue à jour des rôles d'évaluation.

Adoptée unanimement

14-06-151

RÉSOLUTION DE PAIEMENT DU PREMIER VERSEMENT POUR LES SERVICES DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Il est résolu sur proposition de M. le conseiller Serge Morin, appuyé par Madame la conseillère Louise Boudreault que le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk autorise le paiement au ministre des Finances au montant de 30 856\$ relativement au premier versement de l'année 2014 pour les services exécutés par la sûreté du Québec.

Adoptée unanimement

14-06-152

RÉSOLUTION NOMMANT UNE DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE

Considérant que la directrice générale par intérim exerce ses fonctions à temps partiel pour la municipalité;

Considérant que la municipalité doit être en mesure de remplir certaines tâches et fonctions découlant d'un directeur général, et ce, durant ses heures d'ouverture;

En conséquence, il est résolu sur proposition de M. le conseiller Serge Morin, appuyé par Monsieur le conseiller Pierre Bérubé que le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk il nomme Madame Sylvie Désilets pour occuper cette fonction.

Que cette dernière soit autorisée à accomplir toutes les tâches et fonctions découlant d'un directeur général, incluant la gestion du personnel.

Il est également résolu que le maire et la directrice générale par intérim soient et sont autorisés par la présente à signer pour et au nom de la Municipalité le contrat à intervenir entre les parties.

Adoptée unanimement

14-06-153

RÉSOLUTION MODIFIANT LE CALENDRIER DE PAIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

Il est résolu sur proposition de M. le conseiller Michel Bisson, appuyé par Madame la conseillère Huguette St-Amand que le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk modifie le calendrier de paie des employés municipaux afin que les séquences de versement de la paye soient effectuées chaque deux semaine.

Il est également résolu que cette résolution soit effective dès la semaine du 15 juin.

Adoptée unanimement

14-06-154

AUTORISATION DE SIGNATURE – OFFRE D'ACHAT PAR LES MUNICIPALITÉS DE NAMUR ET ST-ÉMILE-DE-SUFFOLK POUR UNE PARTIE DU LOT 4 675 105 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE CASERNE COMMUNE

ATTENDU que les casernes d'incendies actuelles des municipalités de Namur et de St-Émile-de-Suffolk sont désuètes et ne satisfont plus aux normes National Fire Protection Association ainsi que les normes de sécurités de la Commission de la Santé Sécurité au travail;

ATTENDU que le projet commun de construction d'une caserne pour les deux municipalités permettrait de répondre plus adéquatement aux

besoins opérationnels des deux services municipaux d'incendie tout en respectant la capacité financière des deux municipalités;

ATTENDU que les deux municipalités veulent faire l'acquisition d'un terrain en commun afin d'y construire une caserne

ATTENDU que la MRC de Papineauville s'est engagée à verser un montant de six mille neuf cent dollars (6 900\$) provenant du Fonds de soutien aux territoires en difficulté (FSTD), afin de soutenir l'acquisition de ce terrain;

ATTENDU qu'un comité est déjà en place, impliquant des membres des deux municipalités

EN CONSÉQUENCE IL EST RÉSOLU,

QUE les membres du comité soient et sont autorisés à débiter les négociations avec la propriétaire, madame Carmen Gagnon pour l'acquisition d'une partie de terrain faisant partie du lot 4675105 d'une grandeur approximative de 60000 pieds carrés

QUE l'offre d'achat au nom des deux (2) municipalités soit faite pour un montant de 18 000.00\$ pour débiter les négociations incluant les frais d'arpentage et de notaire.

QUE ce montant engage la Municipalité de St-Émile-de-Suffolk jusqu'à sa représentation paritaire des frais soit cinq mille cinq cent cinquante dollars (5 550\$);

QUE dès la réception d'une réponse de madame Carmen Gagnon, le comité fasse rapport au conseil à savoir si la proposition est acceptée par le conseil de Namur:

QUE le tout est conditionnel à ce que le projet de construction soit réalisable.

Adoptée à l'unanimité

14-06-155

OCTROI DE VENTE POUR LES CAMIONS ET RÉTROCAVEUSE

À la suite de l'ouverture des soumissions relativement à la vente de quatre (4) camions municipaux et la rétrocaveuse, il est résolu sur proposition de M. le conseiller Pierre Bérubé, appuyé par Madame la conseillère Huguette St-Amand que le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk octroie la vente des véhicules ci-dessous mentionnés à la compagnie Vitrierie Montpellier, au montant de 7 500\$ taxes en sus, le tout selon la soumission déposée à la municipalité en date du 5 juin 2014.

Les véhicules vendus sont les suivants :

- Camion citerne de 1500 gallons, International, 1980, model S1900, moteur non-fonctionnel;*

- *Camion citerne-pompe porteur de 3500 gallons, inter SS 1988, 7.6 litres, 3 essieux;*
- *Camion Inter SS, 1998, 7.6 litres, 2 essieux;*
- *Camion à vidange, Ford Con. 1994, 8.3 litres, 2 essieux;*
- *Rétrocaveuse, case 580 K, 1987*

Il est également résolu que le revenu de 500\$, taxes en sus, provenant de la vente du camion citerne de 1500 gallons, International, 1980, model S1900, moteur non-fonctionnel, soit répartie à raison de soixante pourcent pour la municipalité du Lac-des-Plages et de quarante pourcent pour la municipalité de St-Émile-de-Suffolk.

Adoptée unanimement

14-06-156

RÉSOLUTION AUTORISANT DES FRAIS DE DÉPLACEMENT

Il est résolu sur proposition de Monsieur le conseiller Michel Bisson, appuyé par Monsieur le conseiller Pierre Bérubé que le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk rembourse les frais de déplacements, à raison de 0.43\$ du kilomètre, à Madame Louise Boudreault pour sa participation à l'Assemblée annuelle du CRSBP de l'Outaouais, ainsi qu'à Catherine et Virginie Sicotte pour leur participation à une formation à Ripon le 7 juin et à Plaisance le 8 juin 2014.

Adoptée unanimement

14-06-157

RÉSOLUTION D'EMBAUCHE DE MADAME CATHERINE SICOTTE AU POSTE D'ANIMATRICE DU CAMP DE JOUR 2014

Il est résolu sur proposition de M. le conseiller Serge Morin appuyé par Monsieur le conseiller Michel Bisson que le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk nomme Madame Catherine Sicotte au poste d'animatrice-coordonatrice pour le camp de jour 2014.

Que cette dernière soit embauchée du 27 juin 2014 au 15 août 2014, excluant les semaines du 14 juillet au 1^{er} août 2014, jusqu'à concurrence de 35 heures/semaine, au salaire établi pour ce poste soit 15.00\$/heure.

Adoptée unanimement

14-06-158

RÉSOLUTION D'EMBAUCHE DE MADAME VIRGINIE SICOTTE AU POSTE D'ANIMATRICE DU CAMP DE JOUR 2014

Il est résolu sur proposition de M. le conseiller Serge Morin, appuyé par Monsieur le conseiller Pierre Bérubé que le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk nomme Madame Virginie Sicotte au poste d'animatrice pour le camp de jour 2014.

Que cette dernière soit embauchée du 27 juin 2014 au 15 août 2014, jusqu'à concurrence de 35 heures/semaine, au salaire établi pour ce poste soit 10.35\$/heure.

Adoptée unanimement

14-06-159

RÉSOLUTION D'EMBAUCHE POUR UN POSTE D'ANIMATRICE SUPPLÉANTE AU CAMP DE JOUR 2014

Il est résolu sur proposition de Monsieur le conseiller Pierre Bérubé, appuyé par Madame la conseillère Louise Boudreault, que le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk embauche une animatrice suppléante pour le camp de jour 2014.

Que cette dernière soit embauchée du 14 juillet au 1^{er} août 2014, jusqu'à concurrence de 35 heures/semaine, au salaire établi pour ce poste soit 10.35\$/heure.

Adoptée unanimement

14-06-160

RÉSOLUTION D'EMBAUCHE DE L'ANIMATRICE POUR LE CLUB TIGUIDOU

Considérant que la Municipalité désire offrir le service d'animation pour son Club Tiguidou;

Considérant que la Municipalité a reçu une subvention de l'organisme « Cœur des Vallées en action » au montant de 3 625.40\$;

Considérant que cette subvention comble la totalité des frais d'animation de ce club;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu sur proposition de Madame la conseillère Huguette St-Amand, appuyé par Monsieur le conseiller Serge Morin que le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk nomme Madame Catherine Sicotte au poste d'animatrice pour le club Tiguidou.

Que cette dernière soit embauchée pour un total de quarante-quatre semaines débutant le 7 juin 2014 au salaire établi pour ce poste soit 15\$ de l'heure.

Adoptée unanimement

14-06-161

**RÉSOLUTION D'APPUIE AUX MEMBRES DE LA FADOQ
NAMUR-ST-ÉMILE**

Il est résolu sur proposition de Monsieur le conseiller Michel Bisson, appuyé par Madame la conseillère Huguette St-Amand que le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk donne une lettre d'appui aux membres de la FADOQ Namur–St-Émile, pour une demande de subvention au programme Nouveaux Horizons.

Adoptée unanimement

14-06-162

**RÉSOLUTION D'OCTROI D'UNE SUBVENTION AU COMITÉ DE
LOISIRS POUR LA FÊTE NATIONALE**

Il est résolu sur proposition de Monsieur le conseiller Serge Morin, appuyé par Monsieur le conseiller Pierre Bérubé que le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk verse la subvention de 400.00\$ au Comité Loisirs de St-Émile-de-Suffolk pour les dépenses que celui-ci devra faire en vue de la Fête Nationale.

Que ce montant soit versé à la présidente du comité Madame Jacinthe Dagenais et que cette dernière soit tenue de remettre le rapport des dépenses justificatives au plus tard le 22 juillet 2014.

Adoptée unanimement

14-06-163

**RÉSOLUTION D'OCTROI D'UNE SUBVENTION AU COMITÉ DE
LOISIRS POUR LES ENFANTS**

Il est résolu sur proposition de Monsieur le conseiller Serge Morin, appuyé par Monsieur le conseiller Jacques Proulx que le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk verse une subvention de 200.00\$ au Comité de Loisirs de St-Émile-de-Suffolk, pour l'achat de cadeaux pour les enfants à l'occasion de la Fête Nationale.

Que ce montant soit versé à la présidente du comité Madame Jacinthe Dagenais et que cette dernière soit tenue de remettre le rapport des dépenses justificatives au plus tard le 22 juillet 2014.

Adoptée unanimement

14-06-164

PÉRIODE DE QUESTIONS

M. le maire invite l'assistance à formuler ses questions au conseil municipal.

14-06-165

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

À 20h45, il est résolu sur proposition de Monsieur le conseiller Michel Bisson, appuyé de Monsieur le conseiller Pierre Bérubé, que la présente séance soit ajournée au lundi 16 juin à 20 heures.

Adoptée unanimement

Sylvie Désilets
Directrice générale adjointe

Hugo Desormeaux
Maire